



AGRIPLUi

Atelier 4/4 : le règlement et le zonage

16 juin 2017

22 rue Joubert 75009 Paris

9h30 à 17h00

Programme détaillé à venir

Les deux ateliers AgriPLUi précédents ont éclairé sur la façon dont on peut diagnostiquer l'agriculture sur le territoire et intégrer ensuite ses spécificités au projet de PLUi, voire dans un projet agricole plus global. Ce quatrième atelier sera l'occasion de se pencher sur **le règlement**. On tentera dès lors d'éclairer sur les façons de traduire les constats et orientations stratégiques définis en amont en des termes réglementaires. Comment élaborer un règlement qui soit à la fois souple, clair et cohérent ? Quelle utilisation peut-on faire de la boîte à outils PLUi (indices, OAP, plans de secteur...) ? Comment articuler le règlement avec les autres documents à portée réglementaire (PAEN...) ?

Dans le même esprit que les ateliers précédents, une large place sera faite à l'**échange entre participants** puisqu'il s'agira de se pencher sur des questionnements concrets et des retours d'expériences formulés par des territoires.

Le projet AgriPLUi c'est :

Une réflexion sur la place de l'agriculture dans les PLUi.

L'organisation de 4 ateliers :

Atelier 1 (mai 2016) : Atouts du PLUi

Atelier 2 (décembre 2016) : Diagnostic et enjeux

Atelier 3 : (mars 2017) : Projet

Atelier 4 : Règlement et zonage

Un déjeuner est prévu sur place pour ceux qui le souhaitent (25 euro). Merci de le préciser au moment de votre inscription.

Inscriptions et informations :

Marc Nielsen

marc.nielsen@terresenvilles.org

01 40 41 84 12